



Problème indemnisation jours maladie

Par **Lexy87**, le **09/07/2012** à **20:44**

Bonjour,

Je suis assistant d'éducation depuis 2007, je relève donc de la sécurité sociale MGEN obligatoire j'ai même une carte vitale.

Seulement il semble que je ne sois pas affilié à la sécurité sociale MGEN au vu des courriers que j'ai reçus et de la non-indemnisation de mes jours d'arrêt maladie de 2009 et 2012 pour deux accidents sportifs. N'étant que rarement malade je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite. J'avais envoyé l'arrêt de travail de ces deux accidents dans les délais mais je n'ai pas eu de retour et il m'a été prélevé sur mon salaire la somme de ces jours non travaillés. J'ai actuellement re-rempli un dossier de demande d'affiliation avec toutes les pièces demandées de façon à remédier au problème, et j'ai réuni mes copies d'arrêts de travail pour ces 2 accidents, je m'apprête à renvoyer tout cela. Puis-je espérer être indemnisé des ces jours d'arrêts maladie a posteriori?

Merci d'avance de l'attention que vous porterez à ma requête.

Par **P.M.**, le **09/07/2012** à **20:59**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...